

EXIGENCES MINIMALES EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ SELON LE TYPE ET LA LONGUEUR DE L'EMBARCATION

Note: Les remarques se trouvent à la page 19.

TYPE ET LONGUEUR DE L'EMBARCATION	DISPOSITIFS DE SAUVETAGE INDIVIDUELS	SIGNAUX VISUELS	ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ DE BÂTIMENT	ÉQUIPEMENT DE NAVIGATION	MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES
• Pédalos • Vélos nautiques • Planches à pagaie • Kayaks à coque fermée et à habitacle ouvert	1. Un (1) gilet de sauvetage ou VFI pour chaque personne à bord* 2. Un (1) dispositif de remontée à bord (voir remarque 1) 3. Une (1) ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m (49 pi 3 po) de longueur	Si l'embarcation mesure plus de 6 m 4. Une (1) lampe de poche étanche 5. Six (6) fusées de détresse de type A, B, C ou D, dont au plus deux (2) peuvent être de type D (voir remarque 2)	6. Une (1) écope OU une pompe de cale manuelle (voir remarque 3) OU des dispositifs de pompage de cale	7. Un (1) dispositif ou appareil de signalisation sonore 8. Des feux de navigation (voir remarque 4) 9. Un (1) compas magnétique (voir remarque 5) 10. Un (1) réflecteur radar (voir remarque 6)	Aucun
*Si toutes les personnes à bord portent un gilet de sauvetage ou un VFI de la taille appropriée, vous devez seulement avoir à bord : . 1) un dispositif de signalisation sonore; . 2) une lampe de poche étanche si l'embarcation est utilisée après le coucher du soleil ou avant son lever, ou en période de visibilité restreinte.					
• Canots • Kayaks • Embarcations à rames • Yoles • Autres embarcations à propulsion humaine	1. Un (1) gilet de sauvetage ou VFI pour chaque personne à bord 2. Un (1) dispositif de remontée à bord (voir remarque 1) 3. Une (1) ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m (49 pi 3 po) de longueur	Si l'embarcation mesure plus de 6 m 4. Une (1) lampe de poche étanche 5. Six (6) fusées de détresse de type A, B, C ou D, dont au plus deux (2) peuvent être de type D (voir remarque 2)	6. Une (1) écope OU une pompe de cale manuelle (voir remarque 3) OU des dispositifs de pompage de cale	7. Un (1) dispositif ou appareil de signalisation sonore 8. Des feux de navigation (voir remarque 4) 9. Un (1) compas magnétique (voir remarque 5) 10. Un (1) réflecteur radar (voir remarque 6)	Aucun
• Planches à voile • Planches à cerf-volant	1. Un (1) gilet de sauvetage ou VFI pour chaque personne à bord* 2. Un (1) dispositif de remontée à bord (voir remarque 1) 3. Une (1) ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m (49 pi 3 po) de longueur	Aucun	5. Un (1) dispositif de propulsion manuelle OU une (1) ancre et un (1) câble, un (1) cordage ou une (1) chaîne ou une combinaison de ceux-ci d'une longueur minimale de 15 m (49 pi 3 po) 6. Une (1) écope ou pompe de cale manuelle (voir remarque 3)	7. Un (1) dispositif ou appareil de signalisation sonore 8. Des feux de navigation (voir remarque 4) 9. Un (1) compas magnétique (voir remarque 5) 10. Un (1) réflecteur radar (voir remarque 6)	Aucun
*Si toutes les personnes à bord portent un gilet de sauvetage ou un VFI de la taille appropriée, vous devez seulement avoir à bord : . 1) un dispositif de signalisation sonore; . 2) une lampe de poche étanche si l'embarcation est utilisée après le coucher du soleil ou avant son lever, ou en période de visibilité restreinte. REMARQUE : Les VFI ou les gilets de sauvetage munis d'un dispositif de gonflage automatique ne sont pas recommandés.					